



COUPE DU QUÉBEC
SENIOR

17-20 MARS 20
22



COUPE DU QUÉBEC #2

LIEU

Pavillon de l'Éducation physique
et des sports - PEPS
2300 Rue de la Terrasse, Québec,
QC, G1V 0A6

INSTALLATIONS

1 bassin, 10 couloirs, 50m
1 bassin de dénatage

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 mars 2022, 23h59

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre
Pierre Brisson,
competition.cnq@gmail.com

Responsable des inscriptions

Lyne Laprade,
lynelaprade@gmail.com

Responsable des officiels

Jonathan Banville,
roccnq@gmail.com

Gestionnaire provinciale de rencontre

Cynthia Pincott,
cyn.pincott@gmail.com

PROTOCOLE COVID

Coordonnatrice à la gestion de
risque

Carolyne Sirois,
competition.cnq@gmail.com

FORMULAIRE DE BÉNÉVOLAT

<https://forms.gle/SAC1jwq4vKz3S8V67>

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- La Coupe du Québec Senior est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec
- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Conformément au Règlement de sécurité en bassin : afin qu'un club québécois puisse participer aux Coupes du Québec Junior et Senior ainsi qu'au Championnat québécois en piscine, l'entraîneur en chef doit avoir obtenu le statut « certifié » d'une des formations suivantes avant le début de la compétition :
 - Natation 201 – Entraîneur groupe d'âge
 - Natation 301 – Entraîneur senior

Mesure d'exception : Cette règle ne s'applique pas dans le cas où l'entraîneur en chef est dans sa première année dans un rôle d'entraîneur en chef.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les athlètes doivent être inscrits conformément comme membre dans une catégorie compétitive à la Fédération de natation du Québec (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada).
- Les athlètes de l'extérieur du Québec doivent être inscrits compétitifs auprès de leur propre fédération de natation.
- Les athlètes affiliés avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourront compétitionner dans la Coupe du Québec Senior avec le club vers lequel ils sont en attente de transfert. Toutefois, ils ne pourront remporter aucun point pour un club.
- Les parageurs devront être à jour d'une classification minimale de niveau 2.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEURS

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101 – Entraîneur des fondements de la natation.
 - Natation 201 – Entraîneur groupe d'âge.
 - Natation 301 – Entraîneur senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception : Dans le cas où l'entraîneur n'est pas de statut « certifié » et qu'il est dans sa première année en tant qu'entraîneur en chef, l'entraîneur en chef a 30 jours pour obtenir le statut « formé » et 90 jours pour obtenir le statut « certifié » d'une des trois formations citées ci-dessus.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

CATÉGORIE D'ÂGE

- Ouvert.
- L'âge d'un athlète est déterminé selon son âge au premier jour de la compétition.

QUALIFICATION DES ATHLÈTES

PÉRIODE DE QUALIFICATION

- Inscription dans les épreuves individuelles et les relais : les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrits avec un temps prouvé effectué entre le 1^{er} septembre 2019 et le 13 mars 2022 lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la FINA).

CRITÈRES DE QUALIFICATION DES NAGEURS GÉNÉRIQUES

- Avoir réalisé au moins 1 temps de qualification « Coupe du Québec Senior 1 ».
ou
Figurer dans la liste des nageurs du Québec invités répertoriant les 50 meilleurs athlètes par épreuve (liste diffusée lundi le 28 février 2022 selon les résultats officiellement déposés sur le site de Natation Canada avant 12h00 le jour même.)

CRITÈRES DE QUALIFICATION DES PARANAGEURS

- Un paraneur pourra participer à condition que ses temps d'inscription soient prouvés dans une compétition sanctionnée durant la période de qualification.

NOMBRE D'ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

NAGEURS GÉNÉRIQUES

- Aucune limitation du nombre d'épreuves individuelles par nageur.
- Exceptionnellement, 1 épreuve bonus sera autorisée par nageur, indépendamment du nombre de standards obtenus. Le temps d'inscription devra être prouvé et pourra avoir été fait en dehors de la période de qualification.
 - Les entraîneur(e)s doivent mentionner dans leur fichier d'inscription quelle est l'épreuve bonus choisie.

PARANAGEURS

- Un paraneur pourra participer lors des séries éliminatoires à n'importe quelle épreuve du programme de paranatation, mais sera limité à 5 épreuves durant l'événement.
- Un paraneur ayant uniquement une classification SB (SB9) est admissible à nager en tant que paraneur uniquement dans les épreuves de brasse. Pour toutes les autres épreuves, il (elle) devra respecter les règles d'un nageur générique ou nager hors-concours avec les paranageurs s'il rencontre les critères de qualification S/SM10.

Important : dans le cas où la compétition serait jugée trop longue, il pourrait être demandé de plafonner le nombre d'inscriptions individuelles par nageur.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Tous les temps soumis en 25m seront convertis **PAR LE COMITÉ ORGANISATEUR.**
- Les préliminaires se nageront mixte, senior, du plus lent au plus rapide.
- Aucun essai de temps ou épreuve nagée hors-concours ne seront autorisés.
- Le règlement SW 3.1.1.1 ne s'applique pas.

800M ET 1500M LIBRE

- Les épreuves de 800m et 1500m libre sont des épreuves finales contre-la-montre nagées du plus rapide au plus lent.
- Les séries lentes (SL) des 800m et 1500m libre se nageront mixte.
- Les séries rapides (SR) des 800m et 1500m libre se nageront par sexe.
- Autant que possible, les SL se nageront 1 par couloir. Par contre, advenant que l'estimation de temps des préliminaires est jugée trop longue, le comité organisateur aura la liberté de jumeler des départs à deux nageurs par couloir.

5000M LIBRE

- Le 5000m libre est une épreuve finale contre-la-montre.
- L'épreuve n'est accessible qu'aux 20 meilleurs temps prouvés, réalisés entre le 1^{er} septembre 2019 et le 13 mars 2022 lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la FINA), par sexe, sur 1500m sous réserve qu'ils aient réussi le standard « Coupe du Québec Senior » au 1500m Libre.
- Selon le nombre de nageurs inscrits, les séries et épreuves pourront jumelées.

FINALES

<u>Nageurs génériques</u>	<u>Paranageurs</u>
<ul style="list-style-type: none">○ La finale n'est accessible qu'à la condition que le nageur réussisse en préliminaires le temps de qualification dans l'épreuve concernée.○ Il y aura des finales A et B pour toutes les épreuves de 50m à 400m.○ Le nombre de nageurs hors-province en finale n'est pas contingenté.○ Toutes les finales prévues au programme auront lieu, s'il y a au moins un nageur qualifié.	<p>Il y aura des finales A dans toutes les épreuves du programme et les athlètes y seront éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none">○ À condition d'avoir réalisé le temps de qualification « provinciaux en paranatation » en préliminaire.○ Uniquement pour les épreuves prévues pour chaque classe sportive dans les règlements de World Para Swimming.○ Les finalistes seront déterminés en utilisant les plus récents tableaux de points de performance de paranatation, indépendamment de leur classe sportive.

ÉPREUVES DE RELAIS

- Les relais se nageront senior.
- Un nageur sera autorisé à participer à toutes les épreuves de relais du programme.
- Le nageur ne sera pas autorisé à participer à un même relais (même numéro d'épreuve) dans des équipes différentes.

HORAIRE ET PROGRAMME

Jeudi				Vendredi				Samedi				Dimanche			
Session du matin															
Échauffement: 8h00 Début des épreuves: 9h00				Échauffement: 8h00 Début des épreuves: 9h00				Échauffement: 8h00 Début des épreuves: 9h00				Échauffement: 8h00 Début des épreuves: 9h00			
Épreuves	F	H	Mixte	Épreuves	F	H	Mixte	Épreuves	F	H	Mixte	Épreuves	F	H	Mixte
200m Libre			3	100m Dos			8	100m Libre				100m Libre			14
200 Libre PARA			102	100m Dos PARA			105	100m Libre PARA				100m Libre PARA			109
100m Brasse			4	200m Papillon			9	200m QNI				200m QNI			15
100m Brasse PARA			103	50m Libre			10	150m TNI PARA				150m TNI PARA			110
400m QNI			5	50m Libre PARA			106	200m QNI PARA				200m QNI PARA			111
50m Dos			6	200m Brasse			11	50m Brasse				50m Brasse			16
50m Dos PARA			104	50m Papillon			12	50m Brasse PARA				50m Brasse PARA			112
800m Libre (SR)			7	50m Papillon PARA			107	200m Dos				200m Dos			17
4x100m Libre	203	204		400m Libre			13	4x100m QN				4x100m QN	210	211	
800m Libre (SL)			7	400m Libre PARA			108	5000m Libre (1 vague)				5000m Libre (1 vague)			18
				4x50m Libre	207	208									
Session de l'après-midi															
Échauffement: 16h00 Début des épreuves: 17h00				Échauffement: 16h00 Début des épreuves: 17h00				Échauffement: 16h00 Début des épreuves: 17h00				Échauffement: 15h00 Début des épreuves: 16h00			
Épreuves	F	H	Mixte	Épreuves	F	H	Mixte	Épreuves	F	H	Mixte	Épreuves	F	H	Mixte
100m Papillon			1	200m Libre	3	3		100m Dos	8	8		100m Libre	14	14	
100m Papillon PARA			101	200 Libre (S1-S5, S14)	102	102		100m Dos (S1-S2, S6-S14)	105	105		100m Libre (S1-S14)	109	109	
1500m Libre (SR)			2	100m Brasse	4	4		200m Papillon	9	9		200m QNI	15	15	
4x50m QN	201	202		100m Brasse (SB4-SB9, SB11-SB14)	103	103		50m Libre	10	10		150m TNI (SM1-SM4)	110	110	
1500m Libre (SL)			2	400m QNI	5	5		50m Libre (S1-S13)	106	106		200m QNI (SM5-SM14)	111	111	
				50m Dos	6	6		200m Brasse	11	11		50m Brasse	16	16	
				50m Dos (S1-S5)	104	104		50m Papillon	12	12		50m Brasse (SM1-SB3)	112	112	
				100m Papillon	1	1		50m Papillon (S2-S7)	107	107		200m Dos	17	17	
				100m Papillon (S8-S14)	101	101		400m Libre	13	13		RELAIS DES ÉTOILES*	301	302	
				4x200m Libre	205	206		400m Libre (S6-S14)	108	108		4x50m QN mixte			212
								4x100m QN mixte			209				

FORAITS (ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET RELAIS)

	Jeudi 17 mars	Vendredi 18 mars	Samedi 19 mars	Dimanche 20 mars
Session matin		30 minutes après le début de la session du jeudi après-midi	30 minutes après le début de la session du vendredi après-midi	30 minutes après le début de la session du samedi après-midi
Session après-midi	30 minutes avant le début de la session	30 minutes après la fin de la dernière épreuve qui se nage en préliminaire ET en finale (50m PARA)	30 minutes après la fin de la dernière épreuve qui se nage en préliminaire ET en finale (400m libre PARA)	30 minutes après la fin de la dernière épreuve qui se nage en préliminaire ET en finale (200m dos)

PÉRIODE DE MODIFICATIONS DES RELAIS

- Ordre des nageurs de relais : les noms et l'ordre des nageurs de relais peuvent être modifiés jusqu'à **30 minutes** avant le début de la session.
- Les membres d'une équipe de relais ainsi que l'ordre de départ doivent être inscrits avant le dernier échéancier pour les forfaits.

PÉNALITÉS :

- Une pénalité de **25\$** sera appliquée pour tout forfait non-déclaré dans la période autorisée, tant dans la période du matin que la période des finales.
- Tout nageur finaliste autre que substitut qui déclare forfait après le délai fixé **NE sera PAS** exclu de toutes les épreuves de la session incluant la session concernée – seule la pénalité financière sera appliquée.
- La même pénalité sera appliquée pour tout nageur qui ne terminerait pas sa course sans raison valable.
- La pénalité devra être payée sur place au comité organisateur sans quoi une facture aux clubs fautifs sera envoyée par le comité organisateur dans les jours suivant le championnat*(argent ou chèque à l'ordre de CNQ)
***Un non-paiement de la facture des pénalités pourrait compromettre la participation du club à une prochaine Coupe ou prochain championnat.**

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

PAUSES

- En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session, durant lesquelles les nageurs pourront utiliser la piscine pour s'échauffer ou pour dénager.

CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES ET REMISES DES BANNIÈRES

- Les médailles seront remises au podium, sur un plateau. Les gagnants devront prendre eux-mêmes la médaille afin de la mettre autour de leur cou.
- Les bannières de l'équipe ayant le meilleur pointage sera remise à la fin du programme des finales du dimanche.

Important : Les nageurs médaillés et les équipes récompensées doivent être présents lors de leur cérémonie protocolaire afin de recevoir leur récompense; sans quoi la récompense ne sera pas octroyée ni acheminée ultérieurement.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Les résultats en direct seront disponibles en ligne.
- Disponibles également via l'application SplashMe.

POINTAGE

Le gain de points sera possible à la condition que l'athlète réussisse en finale le temps de qualification dans l'épreuve concernée.

ÉPREUVES INDIVIDUELLES

- Seuls les nageurs finalistes marqueront des points selon le barème suivant :

	Classement									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Finale A	90	86	82	78	76	74	72	70	68	66
Finale B	60	56	52	48	46	44	42	40	38	36

**Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle le nageur a compétitionné.*

- Il n'y aura pas de classement spécifique pour la paranatation.

RELAIS

- Le pointage ci-dessus sera doublé.

POINTS BONIS

- Un bonus de 50 points sera accordé pour tout record provincial senior et/ou groupe d'âge battu dans une épreuve individuelle (gain de points doublé pour un relais).

RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers athlètes de chaque épreuve individuelle et de relais recevront une médaille (Or-Argent-Bronze).
- Les clubs québécois seront récompensés d'une bannière selon le critère suivant :
 - **Meilleur pointage** : calculé en additionnant tous les points obtenus dans les épreuves individuelles et les relais de l'équipe.
- **Relais des étoiles** : les 8 vainqueurs de chaque 100m individuel du programme olympique (4 par sexe) seront sélectionnés pour compétitionner dans un relais 4x100m QN.
Les participants du relais des étoiles recevront une bourse de 100\$.
Si le temps final de chaque relais est plus rapide que l'addition des 100m individuels effectués en finale, la bourse sera alors doublée.
*Si un nageur est éligible dans plus d'une épreuve, il sera retenu dans l'épreuve dans laquelle il a réalisé le meilleur pointage FINA. Dans l'autre épreuve, l'athlète suivant au classement sera retenu.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront obligatoirement être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.
- Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions. Aucune inscription sans temps (NT) ne sera acceptée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 7 mars 2022, 23h59 pour tous les athlètes.
- 13 mars 23h59 dans le cas où une performance réalisée entre le 8 et le 13 mars permettrait de qualifier un athlète ou de rajouter une épreuve.

FRAIS D'INSCRIPTION

- 100\$ par athlète participant répartis comme suit :
 - 13.05\$ + taxes = 15\$ de frais fixes de participation par nageur.
 - 85\$ par nageur incluant toutes les épreuves individuelles et de relais.
- Le paiement devra être remis au commis de course avant le début de la compétition.

Veillez faire le chèque à l'ordre de : CNQ

Virement Interac

- Ajouter le CNQ à votre liste en cliquant sur « Ajouter » CNQ
- Le mode de virement sera par courriel : administration@cnq.club
- Peu importe la question que vous choisissez, la réponse doit être : CNQ
- Dans la section « raison » Inscrire le « nom complet du club »

INSCRIPTION TARDIVE ET CHANGEMENTS AUX INSCRIPTIONS

- Après le 7 mars 2022
(À l'exception d'un athlète ayant réussi un Standard Coupe du Québec Senior 2 lors d'une compétition sanctionnée entre le 8 et le 13 mars 2022)
 - Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives d'un athlète ou d'un club seront facturés **au double du tarif régulier.**
 - **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 25 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)
- Après le 13 mars 2022
 - Il sera encore possible d'inscrire un club ou un(e) nageur(euse), cependant les frais d'inscription **seront triplés.**
 - **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 50 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)

Aucun ajout ou changement ne sera accepté à compter du mercredi 16 mars 2022 MIDI

PROTOCOLES ET PROCÉDURES EN LIEN AVEC LA COVID

**Toute personne accédant au lieu de la compétition reconnaît être exempt de symptôme relié à la COVID (fièvre, frissons ou tremblements, apparition ou l'aggravation d'une toux, difficulté à respirer – essoufflement, perte subite de l'odorat, perte de goût, mal de gorge, mal de tête, douleurs musculaires anormales, douleurs thoraciques, fatigue intense, perte importante de l'appétit, nausée ou vomissements, diarrhée ou maladie gastro-intestinale), ne pas être soumis à des mesures de quarantaine ou d'isolement décrétées par des autorités compétentes et ne pas être en attente de résultat à la suite d'un dépistage de la COVID.*

LES DIFFÉRENTS REONSABLES

- La responsable aquatique, Caroline Gilbert, du PEPS- Pavillon de l'éducation physique et des sports a été avisée de la tenue de l'événement. Une entente a été prise afin d'organiser la compétition.
- La tâche de coordonnateur en gestion de risque sera assurée par Carolyne Sirois
- Les protocoles sanitaires à suivre pendant la compétition sont arrimés avec ceux du Complexe aquatique et des discussions entre les deux organisations ont eu lieu pour s'assurer de la cohérence de ceux-ci avec les orientations des deux organisations.

FORMULAIRE D'ACCEPTATION DES RISQUES

- Les nageurs et les entraîneurs ayant déjà rempli le formulaire d'acceptation des risques lors de leur affiliation sont exemptés de le re-signer.
- Tous les officiels et bénévoles devront signer le formulaire d'acceptation des risques à leur arrivée

SURVEILLANCE ET COORDINATION DES ATHLÈTES

- La présence d'une personne (entraîneur du club ou autre accompagnateur) dévouée à une tâche de surveillance et de coordination afin de veiller à faire respecter les mesures sanitaires aux nageurs et de faire le lien avec le comité organisateur est nécessaire

CONSIGNES SANITAIRES

- Le port du masque est obligatoire pour tous les participants (officiels, bénévoles, entraîneurs, athlètes).
- L'athlète peut retirer son masque derrière son couloir, avant d'entrer à l'eau pour l'échauffement et avant sa course.
- Chaque athlète doit avoir un sac pour pouvoir y déposer son masque et ses effets avant sa course.

Formulaire d'acceptation de risques



RECONNAISSANCE DE RISQUE COVID-19

Le **nouveau coronavirus**, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciale et fédérale, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

La Fédération de natation du Québec et ses membres, dont (nom du club) _____ fait partie, s'engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé Publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, la Fédération de natation du Québec et (nom du club) _____ ne peuvent garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur / ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par le COVID-19. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

- 1) Je reconnais la nature hautement contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur / ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par le COVID-19 par ma (sa) participation aux activités de la Fédération de Natation du Québec ou de (nom du club) _____. L'exposition ou l'infection au COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections;
- 2) Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de la Fédération de Natation du Québec ou de (nom du club) _____ est volontaire;
- 3) Je déclare que je (ou, si le participant est mon enfant âgé de 13 ans et plus) possède un passeport vaccinal en règle me permettant à mon enfant de 13 ans et plus) de participer aux activités de la Fédération de Natation du Québec ou de (nom du club) _____.
- 4) Je déclare que ni moi, (ou mon enfant, si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 10 derniers jours;
- 5) Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de la Fédération de Natation du Québec ou de (nom du club) _____ durant au moins 5 jours après la date du début des symptômes si je (ou mon enfant, si le participant est mineur) suis adéquatement vacciné. Je comprends que l'absence doit être de 10 jours si je (ou mon enfant, si le participant est âgé de moins de 12 ans) ne suis pas adéquatement vacciné.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que la Fédération de natation du Québec reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom du participant (lettres moulées)

Nom du parent/tuteur/ responsable légal (si le participant est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

Signature du participant

Signature du parent/tuteur/responsable légal

Lieu / Date : _____



Profitez du programme de *Choice Hotel*
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser !

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>

